

Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 5 (1948)

Heft: 1

Artikel: La place de l'éducation physique dans l'éducation générale

Autor: Dottrens, Robert

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-996590>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'Instruction préparatoire en Suisse Romande

Nous avons consulté les très intéressants rapports d'activité qui nous ont été remis par les offices cantonaux de l'instruction préparatoire et avons constaté que, dans tous les cantons, l'I.P. a réalisé, en 1947, de très appréciables progrès. Les chiffres qui nous sont donnés et que nous porterons à votre connaissance dans un prochain numéro ne seraient pas très évocateurs si nous n'avions pas entendu les témoignages on ne peut plus encourageants des offices cantonaux lors de la conférence de Saint-Imier. Tous s'accordèrent pour affirmer que l'I.P. pénètre de plus en plus dans les mœurs. Les milieux agricoles, qui très souvent s'étaient élevés contre une soi-disant « étatisation » de notre jeunesse, reconnaissent que les séances d'éducation physique, les excursions à pied ou à bicyclette, les camps de ski et d'alpinisme, etc..., contribuent utilement au développement harmonieux des qualités physiques, intellectuelles et morales de leurs jeunes.

La graine semée à Macolin, dans les cours fédéraux et dans les cours cantonaux de moniteurs, a fort heureusement germé et, bien que 1947 ait été, en vérité, une année d'adaptation à la nouvelle ordonnance, les résultats enregistrés sont des plus prometteurs. Il faut dire que les offices cantonaux n'ont rien négligé pour assurer ce succès. Quatre cantons ont organisé leur course annuelle d'orientation (cross à l'aveuglette) qui, toutes, ont obtenu

le plus brillant succès; ce sont les cantons de Vaud, Fribourg et Neuchâtel, qui l'ont organisée pour la troisième fois, et le canton du Tessin, qui en est à sa première expérience, qui a du reste fort bien réussi. En outre, quatre cantons ont créé un insigne destiné à récompenser les participants les plus qualifiés; ce sont les cantons du Valais, de Fribourg, de Neuchâtel et de Genève. Le canton de Vaud, pour sa part, délivre un très joli diplôme, que tout jeune homme aura du plaisir à mériter.

Bref, chaque canton a adapté l'I.P. à la mentalité de sa population. Là où le terme d'instruction préparatoire portait ombrage à l'épanouissement d'un mouvement que d'aucuns s'obstinent à considérer comme militaire, il fut supprimé et remplacé par celui « d'éducation physique post-scolaire ». Ce fut notamment le cas dans les cantons de Neuchâtel et de Vaud.

La faveur dont jouissent les cours à option de ski s'est encore accrue en 1947, d'autant plus que, selon les nouvelles prescriptions, il n'est plus exigé du jeune homme qu'il ait participé à un cours de base pour pouvoir s'inscrire à un cours de ski; il suffit qu'il ait réussi l'examen correspondant.

La campagne d'information, qui s'ouvrira en même temps que la diffusion de notre magnifique affiche, s'efforcera d'atteindre, en 1948, tous les jeunes gens qui jusqu'à maintenant sont demeurés à l'écart de toute éducation physique. Voilà, n'est-il pas vrai, une belle tâche pour les innombrables moniteurs qui ont été formés dans la tonique atmosphère de Macolin !

F. P.

La place de l'éducation physique dans l'éducation générale

par M. Robert DOTRENS, directeur des Etudes pédagogiques, à Genève.

Qu'est-ce qu'un être humain? C'est d'abord et nécessairement un corps, c'est-à-dire un organisme physiologique et anatomique vivant, évoluant de la naissance à sa mort, en trois périodes caractéristiques: croissance, maturité, vieillesse. Il est dans nos asiles des malheureux qui ne sont que cela, et nous disons d'eux, qu'ils n'ont plus rien d'humain !

Le corps, en effet, ne suffit pas à constituer l'homme: il faut qu'il soit doublé d'une intelligence, d'un cerveau capable de juger, de raisonner et de s'adapter. Pour former l'être complet, un troisième élément est encore nécessaire, celui que nous appelons le coeur, l'âme, qui oriente et dirige notre conduite, nous donne le sens du bien et du mal, du permis, du défendu et nous pousse impérativement à commettre ou ne pas commettre tels ou tels actes soumis à notre volonté.

Le corps, le cerveau, le coeur; l'organisme, la pensée, la conscience. Ce sont là les trois composantes de l'être humain équilibré que l'éducation doit développer harmonieusement, épanouir, afin de les rendre capables de constituer « l'homme » jouissant d'une bonne santé, intelligent, ayant le sens de ses devoirs et la volonté de les accomplir.

Comment s'y prend-on en éducation pour assurer simultanément le développement de ces trois parties indissolubles de toute créature humaine? Vous le savez aussi bien que moi!: dans les écoles, il n'y a pas d'équilibre. On fait une place énorme au développement de l'intelligence; on ne fait presque rien pour éduquer le caractère et guère plus pour fortifier le corps. Et, dans ce dernier cas, on agit souvent, à contre-coeur comme si l'on regrettait de devoir perdre du temps à des exercices auxquels on dénie la valeur que d'autres leur attribuent. Il n'en a pas toujours été ainsi. On trouve déjà dès la plus haute antiquité une organisation méthodique des exercices physiques résultant de la valeur reconnue au développement du corps. Trois mille ans avant notre ère, l'empereur chinois Yu-Kang-Chi institue des exercices et des danses pour améliorer la santé de ses sujets. Dès l'époque de Confucius, le développement d'une gymnastique médicale permet d'affirmer que les Chinois de ce temps connaissaient déjà la circulation du sang redécouverte des siècles plus tard, en Europe.

Les religions de l'Inde ont imposé à titre d'obligations religieuses des pratiques que nous mettons, aujourd'hui, au compte de l'hygiène et

de l'éducation physique : ablutions, massages, frictions. La doctrine des Yoghis a poussé très loin l'étude des moyens propres à développer la force vitale de l'individu. Plus près de nous, la Grèce nous a donné un exemple dont nous pouvons tirer encore de multiples enseignements. Sans doute, les Grecs poursuivaient-ils aussi des buts d'ordre politique en élevant la gymnastique au rang d'une institution nationale dont les Jeux Olympiques sont la manifestation la plus connue, mais il n'empêche que nous leur devons sur les rapports du corps et de l'esprit, des vues encore actuelles. « Nous imposons l'exercice corporel à nos enfants, écrit Platon, pour que leur corps, amélioré par son usage, soit complètement soumis à leur volonté ».

Aristote, de son côté, réclame une gymnastique harmonieuse et modérée pour assurer le perfectionnement de l'homme.

Nous admirons toujours dans nos musées les résultats de cette éducation. Aucune autre époque de l'histoire n'a produit des chefs-d'oeuvre de plastique humaine de la valeur de ceux que nous a laissés la statuaire grecque. Nous savons que ces corps magnifiques sont le résultat d'une éducation corporelle qui a créé de véritables oeuvres d'art. Ces statues ont été un jour, des êtres vivants, des êtres de beauté dont l'existence s'est déroulée dans une civilisation où le culte de l'intelligence et de l'esprit a atteint une telle perfection qu'aujourd'hui encore, nous retournons à cet âge d'or pour former l'esprit de nos adolescents. Pourquoi n'a-t-on pris en éducation que la moitié du trésor légué par les Grecs ? Pourquoi avons-nous oublié volontairement puisque les preuves en sont sous nos yeux et à la portée de tous — la part qu'ils ont faite au développement corporel des éphèbes ?

Avec les Romains commence une période de décadence pour l'éducation physique. Le but utilitaire prévaut sur le but éducatif, les exercices tendent à des fins militaires. En second lieu, les jeux du cirque se développent ; on abandonne l'exercice corporel individuel pour le spectacle à caractère gymnastique.

Cette décadence de l'éducation physique va s'accroître fortement avec le christianisme qu'il faut bien rendre responsable en bonne partie du discrédit dont souffre encore l'éducation physique. Pour le comprendre, quittons, quelques instants, le terrain de l'éducation pour celui de la théologie.

Les églises chrétiennes, tant protestantes que catholiques, ont fait de la doctrine du péché originel le fondement de tout leur enseignement. Le premier couple humain a péché en cédant aux convoitises du corps et, dès lors, l'humanité s'est perdue. Si l'homme veut retrouver son union avec le Créateur, il doit se régénérer et, par conséquent, infliger à son corps, agent de ses désirs mauvais, les disciplines nécessaires à l'empêcher de convoiter et de faiblir.

La doctrine du péché originel est une création des théologiens ; elle n'est pas un enseignement du Christ, mais elle est universellement répandue dans le monde chrétien. C'est grâce à elle que, dès le début de l'être chrétienne, l'ascé-

tisme fait de rapides progrès et, dès lors, tout ce qui est corps, chair, muscle est voué à l'anathème ; seul compte l'esprit. De là les pratiques sévères, les tabous prononcés sur tout ce qui touche au corps ou se rapporte à lui, le mépris pour cette guenille que nous traînons et qui nous empêche de nous élever dans la voie du salut, mépris qui ira souvent jusqu'à l'abandon des principes les plus élémentaires de l'hygiène et de la propreté.

Ce mépris du corps pour des raisons d'ordre religieux n'a pas déployé ses effets lamentables en gymnastique seulement. Il a consacré la dissociation du corps et de l'esprit et a rompu l'unité de la personne humaine.

La Renaissance, en retrouvant l'enseignement des anciens, a opéré un premier redressement. La science objective a commencé à se séparer de la théologie pour se constituer en discipline propre et les penseurs préoccupés d'éducation (Rabelais, Montaigne) ont réclamé une éducation corporelle digne de ce nom.

Dès le XVIII^e siècle, sous l'influence des philosophes et des médecins, prend naissance le courant moderne en faveur d'une éducation physique rationnelle. Dans la période contemporaine elle a largement bénéficié des progrès de la science : physiologie, anatomie, hygiène, médecine, psychologie, etc.

Où en sommes-nous, aujourd'hui ? Quelle place faire à l'éducation physique dans l'éducation générale ? Quelles qualités exiger de ceux qui sont chargés de la distribuer ? S'il faut poser des questions semblables, c'est parce que l'éducation des enfants et des adolescents supporte encore de nos jours et gravement les effets d'une seconde cause concomitante à la première qui a compromis la conception d'une éducation harmonieuse des êtres humains : le développement de l'intellectualisme dont nous sommes redevables à la pédagogie herbartienne. Nous en sommes encore dans toutes nos écoles au régime de la primauté de l'intelligence et du discrédit attaché à tout ce qui touche à l'éducation manuelle et physique. Les successeurs d'Herbart ont érigé en un corps de doctrines adoptées partout et maintenues partout la théorie fondamentalement fautive de l'enseignement éducatif. Dans toutes nos écoles, nous continuons à enseigner comme si les idées d'Herbart et de ses successeurs étaient vraies : l'enseignement est éducatif en soi. On connaît le mépris de la plupart des intellectuels pour tout ce qui touche à l'exercice corporel. On sait que dans toutes les écoles, la première leçon à laquelle on renonce, quand le temps manque, est la leçon de gymnastique. La gymnastique est une branche secondaire et ceux qui l'enseignent des gens de seconde zone ! On en est venu à accepter sans s'étonner une conception de la culture la plus étriquée qui soit, grâce à laquelle nous délivrons dans nos gymnases à des jeunes gens de 18 à 20 ans des diplômes de maturité, mais cette maturité est d'un ordre très particulier, purement abstrait et intellectuel. Peut-on vraiment dire que les jeunes gens sont mûrs ?

c'est-à-dire prêts pour la vie, alors que le diplôme qui l'atteste est obtenu sans qu'il confère la garantie de la plénitude physique de ceux qui la reçoivent ; que n'a-t-on écouté Rousseau :

« Voulez-vous donc cultiver l'intelligence de votre élève, cultivez les forces qu'elle doit gouverner. Exercez continuellement son corps, rendez-le robuste et sain pour le rendre sage et raisonnable ; qu'il travaille, qu'il agisse, qu'il courre, qu'il crie, qu'il soit toujours en mouvement, qu'il soit homme par la vigueur et bientôt il le sera par la raison ». Lorsqu'ils peuvent être totalement ignorants de la musique et des beaux-arts, être incapables de se servir de leur oeil et de leur main parce que toute éducation des sens et du sens pratique a été oubliée. Ils peuvent manquer totalement de caractère parce qu'on n'a pas eu le temps de s'occuper d'éducation morale. A quoi bon, du reste, puisqu'on continue à croire que le savoir est un gage de la vertu. Et pendant ce temps, on continue, pendant des années, à laisser les enfants assis et mal assis cinq heures par jour, dans les classes souvent mal aérées. Où a-t-on quelque souci de l'hygiène et du corps dans le train-train journalier de la vie de l'école ?

Comment accepter l'insuffisance dangereuse du mobilier scolaire qu'on n'a jamais pris la peine d'adapter à la morphologie individuelle ? Nous avons encore un long chemin à parcourir pour concevoir de façon rationnelle l'éducation de notre jeunesse et rejeter tant d'idées fausses dont nous n'arrivons même plus à reconnaître la nocivité.

Permettez-moi de rappeler un souvenir personnel. En 1927, rentrant d'un séjour d'études à Vienne, j'ai exposé dans de multiples conférences les caractéristiques de la réforme scolaire autrichienne. J'ai montré le progrès éducatif qui avait été réalisé en introduisant dans les écoles la leçon journalière d'éducation physique, l'après-midi hebdomadaire de jeux, les camps d'été et d'hiver, les excursions scolaires. Quelles critiques et quels sarcasmes n'ai-je pas entendus lorsque j'ai demandé que des innovations aussi judicieuses soient introduites dans nos écoles ! Or, que s'est-il passé ? Il y a quelques années, en pleine guerre, par décision du Département militaire fédéral, l'obligation a été imposée à toutes les écoles d'adopter un régime sensiblement pareil au régime viennois. Mais, en Autriche, on l'avait introduit il y a vingt ans pour des raisons d'éducation rationnelle alors que, chez nous, par suite de l'insuffisance de nos conceptions éducatives, on l'a imposé pour des raisons militaires. Ce faisant, on a faussé complètement le but de l'éducation physique à l'école. Il convient de le reconnaître, de le dire et de corriger l'erreur commise. Voici, en effet, comment le manuel fédéral pour l'enseignement de la gymnastique — édition de 1927 — fixe le but de l'éducation physique :

« L'éducation a pour but de porter à leur maximum de développement les facultés physiques, intellectuelles et morales des enfants pour en faire des membres utiles de la société. Comme telle, la culture physique a sa tâche à remplir et

ce n'est qu'en la coordonnant avec tous les autres enseignements qu'on obtiendra une éducation harmonieuse. C'est d'ailleurs l'éducation physique qui prépare les bases mêmes de l'éducation générale. Elle développe le corps pour en faire un instrument capable et résistant de l'esprit. Elle va plus loin en aidant et soutenant l'éducation générale par l'appel, dans une très large mesure à la personnalité, à la spontanéité, grâce à l'éducation spéciale de la volonté.

(A suivre)

TECHNIQUE

SCHÉMA ET EXEMPLE DE LEÇON POUR L'ENTRAÎNEMENT DE BASE DANS L'INSTRUCTION PRÉPARATOIRE

Schéma de leçon :

Le schéma d'une leçon peut être comparé à un cadre dans lequel on peut faire figurer successivement divers nouveaux tableaux.

Chaque leçon dure en principe 1 1/2 heure.

A. Introduction.

- a) Rassemblement et appel 5 min.
- b) Chant 5 »

B. Mise en train.

- a) Footing 5 min.
- b) Exercices libres ou d'entraînement . 10 »

C. Entraînement proprement dit.

- a) Exercices principaux (course, sauts, jets, lancers, etc.) 30 min.
- b) Repos 10 »
- c) Jeux 20 »

D. Retour au calme.

- a) Ranger le matériel 10 min.
- b) Communications 10 »
- c) Chant 10 »
puis toilette.

Exemple de leçon :

A. Introduction.

- a) Rassemblement et appel.
- b) Chant : « Nous sommes les enfants heureux de la plus belles des patries... »

B. Mise en train.

- a) **Footing :**
 1. Alternner marche et course.
 2. Alternner marche sur la pointe des pieds et accroupie.
 3. Course en accélérant progressivement l'allure.